

Burundi : du matériel de Handicap International remis aux partenaires locaux

@rib News, 06/03/2019 – Source Xinhua Le ministre des Affaires Étrangères du Burundi procède aujourd'hui à la remise officielle du matériel de Handicap International aux organisations non gouvernementales (ONG) locales partenaires de cette ONG Étrangère (ONGE), a annoncé mardi à Bujumbura un responsable du ministère.

Gamaliel Nkurunziza, directeur général de la Diaspora, des ONGE et des Associations sans but lucratif Étrangères (ASBLE) relevant de ce ministère, a expliqué qu'une telle remise avait été organisée conformément à la proposition soumise par Handicap International, et ce dans le respect de l'article 17 de la Convention générale de coopération signée le 21 novembre 2012 par le gouvernement du Burundi et Handicap International. Le 31 janvier dernier, le personnel expatrié de Handicap International qui restait au Burundi avait annoncé officiellement son départ du pays et y a effectivement procédé ce mardi. Selon cette clause, Handicap International s'engage aux termes de ces activités à remettre à une ONG locale partenaire, avec l'accord du gouvernement burundais, le matériel et l'équipement spécifiquement liés aux projets opérationnels mis en œuvre au Burundi. Le ministre burundais des Affaires Étrangères a réaffirmé M. Nkurunziza, s'est engagé à respecter "scrupuleusement" la proposition faite avant la clôture par Handicap International, en faisant en sorte que la remise de ce matériel aux ONG locales partenaires de cette dernière soit orientée prioritairement vers les centres pour les personnes handicapées. Ce matériel comprend 16 véhicules, 13 motocyclettes et quelques vélos ainsi que d'autres équipements spécifiquement liés aux projets opérationnels au Burundi, comme des ordinateurs et des groupes électrogènes. "Nous allons donc procéder à la distribution de ce matériel en veillant à ajuster l'aide à l'ONGE Handicap International n'a pas très bien fait. Mais d'ores et déjà, les ONG locales qui avaient été choisies ou désignées par Handicap International vont recevoir tout le matériel qui leur était destiné", a-t-il expliqué. Les partenaires publics de cette ONGE, comme les ministères en charge de l'Éducation, de la Santé publique, des Affaires Étrangères, de l'Intérieur et des Finances, vont également bénéficier de la distribution du matériel. Il a aussi annoncé que le suivi sur le terrain des activités des partenaires qui recevront ce matériel sera assuré notamment par les départements ministériels concernés et l'administration territoriale locale.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});